



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Commission des finances publiques**

### **Rapport**

Étude détaillée du projet de loi n° 38 – Loi modifiant certaines lois instituant des régimes de retraite du secteur public  
(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de la séance du 31 octobre 2019

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 1144-20191105

---

**2019**

## TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE JEUDI 31 OCTOBRE 2019.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	1
ÉTUDE DÉTAILLÉE .....	2
REMARQUES FINALES .....	4

### ANNEXES

#### I. Documents déposés

Première séance, le jeudi 31 octobre 2019

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 38 – Loi modifiant certaines lois instituant des régimes de retraite du secteur public (Ordre de l’Assemblée le 30 octobre 2019)

Membres présents :

- M. Simard (Montmorency), président
- M. Asselin (Vanier-Les Rivières)
- M. Barrette (La Pinière), porte-parole de l’opposition officielle pour le Conseil du trésor
- M. Chassin (Saint-Jérôme)
- M. Dubé (La Prairie), ministre responsable de l’Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor
- M. Émond (Richelieu)
- M<sup>me</sup> Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
- M<sup>me</sup> Nichols (Vaudreuil) en remplacement de M. Derraji (Nelligan)
- M. Reid (Beauharnois)
- M. Thouin (Rousseau)

Autres participants (par ordre d’intervention) :

- M<sup>e</sup> Ugo Chaillez, Direction des affaires juridiques, Secrétariat du Conseil du trésor
- M. Alexandre Ferland, directeur par intérim des régimes collectifs, des études quantitatives et de l’information de gestion, Secrétariat du Conseil du trésor

---

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l’hôtel du Parlement.

À 12 h 26, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission du remplacement.

**REMARQUES PRÉLIMINAIRES**

M. Dubé (La Prairie) et M. Barrette (La Pinière) font des remarques préliminaires.

---

**ÉTUDE DÉTAILLÉE**

Article 1 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M<sup>c</sup> Chaillez de prendre la parole.

Après débat, l'article est mis aux voix. À la demande de M. Barrette (La Pinière), M<sup>me</sup> la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Asselin (Vanier-Les Rivières), M. Barrette (La Pinière), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Dubé (La Prairie), M. Émond (Richelieu), M<sup>me</sup> Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré), M<sup>me</sup> Nichols (Vaudreuil), M. Reid (Beauharnois) et M. Thouin (Rousseau) - 9.

Contre : Aucun.

Abstention : M. Simard (Montmorency) - 1.

L'article 1 est adopté.

Article 2 : Un débat s'engage.

À 12 h 59, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

---

À 15 heures, la Commission reprend ses travaux.

Après débat, l'article 2 est adopté.

Article 3 : Après débat, l'article est mis aux voix. À la demande de M. Barrette (La Pinière), M<sup>me</sup> la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Asselin (Vanier-Les Rivières), M. Barrette (La Pinière), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Dubé (La Prairie), M. Émond (Richelieu), M<sup>me</sup> Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré), M<sup>me</sup> Nichols (Vaudreuil), M. Reid (Beauharnois) et M. Thouin (Rousseau) - 9.

Contre : Aucun.

Abstention : M. Simard (Montmorency) - 1.

L'article 3 est adopté.

Article 4 : Après débat, l'article 4 est adopté.

Article 5 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Ferland de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

À 15 h 21, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Le débat se poursuit.

À 15 h 50, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Avec la permission de M. le président, M. Dubé (La Prairie) dépose le document coté CFP-036 (annexe D).

Après débat, l'article 5 est adopté.

Article 6 : Après débat, l'article 6 est adopté.

Articles 7 à 10 : Les articles 7 à 10 sont adoptés.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M. Simard (Montmorency) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

### REMARQUES FINALES

M. Dubé (La Prairie) et M. Barrette (La Pinière) font des remarques finales.

À 16 h 33, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Stéphanie Pinault-Reid

\_\_\_\_\_  
Jean-François Simard

SPR/ng

Québec, le 31 octobre 2019

## **ANNEXE I**

### **Documents déposés**

## Documents déposés

Gouvernement du Québec. [Chapitre XI de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement (RLRQ, chapitre R-12.1)]. Non daté. 3 f. Déposé le 31 octobre 2019.

CFP-036